

Pages d'histoire : aux origines de la comptabilité

La comptabilité est, avec la finance, la discipline humaine la plus ancienne de notre histoire. On la doit à la civilisation sumérienne née au cœur de la Mésopotamie (nord-est de la Syrie et nord de l'Irak). Les sumériens ont déjà inventé la monnaie, strictement immatérielle et utilisée comme une unité de mesure de la valeur des choses, au même titre que les mètres pour les distances ou le kilogramme pour les masses. Elle leur permet d'abord d'évaluer les offrandes, les sacrifices offerts aux temples en contrepartie d'une protection divine contre les aléas de la vie (maladie, mauvaises récoltes, etc.). Ce n'est que dans un second temps qu'elle est mobilisée pour faciliter les transactions économiques, l'évaluer l'impôt, les patrimoines, les revenus, etc.

Pour que ces évaluations soient pérennes, jugées fiables, transmissibles, contrôlables par les parties prenantes, les Sumériens ont besoin d'un outil de mémorisation. C'est pourquoi, entre 3300 et 3100 av. J.-C., ils inventent les premières formes d'écriture, dites cunéiformes, qui ont notamment pour support des tablettes numérales en argile séché et comme fonction, la tenue des comptes. Elles sont pour l'essentiel utilisées comme :

- des outils de contrôle des transactions, des transferts (sacrificiels puis marchands) de matières, d'objets et d'animaux, offerts, mis en dépôt ou prêtés ;
- des moyens de stockage de l'information (de mémorisation) relative à la nature de la chose stockée, aux quantités, à l'identité des parties prenantes (humaines et ou divines).

Certaines d'entre elles précisent le solde de fin de période, et présentent un compte à postes superposés : les entrées en haut, les sorties en bas (ou l'inverse).

La comptabilité s'attache dès l'origine à rendre compte des flux de valeurs mais aussi des droits et des obligations reliant les parties prenantes entre elles, faisant de celle-ci « une photographie chiffrée de toute la vie juridique »¹ de la société puis plus tard des entreprises, des administrations, de l'État.

La comptabilité perdue en Égypte puis au sein de la civilisation grecque, de l'empire romain et d'une grande partie du Moyen Âge sans grands progrès notables par rapport aux sumériens. Elle sert surtout de base au développement des premiers grands systèmes financiers, bancaires et assuranciers.

¹ J. Vlaeminck, *Histoire et doctrines de la comptabilité*. éditions Pragmos, 1979, p. 62.

Source DCG 9 comptabilité 2021-2022 Vuibert

Jusqu'au XIII^e siècle, les comptabilités revêtent la forme d'un mémorial, c'est-à-dire d'un livre narratif (et pas seulement chiffré) qui répertorie chronologiquement les transactions effectuées à crédit. L'important est de pouvoir se souvenir *de qui doit combien et à quelle échéance*, plutôt que de chercher à évaluer les entrées et les sorties de marchandises, le patrimoine ou le suivi de la caisse (les règlements au comptant ne sont ainsi pas inscrits dans le mémorial, cela ne présente aucun intérêt pour le marchand à partir du moment où il a déjà encaissé l'argent).

Au cours des XIII^e et XIV^e siècles, avec la complexité des transactions commerciales et bancaires, des modalités de paiement (échéances périodiques, endossement possible des dettes, etc.) et une première internationalisation des échanges, les mémoriaux se perfectionnent et se subdivisent en de multiples tenues de livres répertoriant les créances et les dettes (comptes dits de personnes ou de tiers) ; la valeur des biens achetés et vendus (comptes de valeurs) ; les dépenses et les recettes, à la manière d'un relevé bancaire (compte de trésorerie ou de caisse) ; la valeur des stocks et des biens fonciers détenus ou confiés à des tiers (comptes d'inventaire actualisés périodiquement).

Ces livres restent toutefois tenus de manière relativement indépendante, sans former un véritable système d'information cohérent. C'est pourquoi on parle de comptabilité en partie simple souvent résumée à tort en un seul suivi de trésorerie.

La Renaissance italienne des XIV^e et XV^e siècles fait émerger la comptabilité dite en partie double (voir chapitre 3) Les grandes villes italiennes (Florence, Gênes, Venise, etc.) voient se développer de véritables multinationales familiales (comme celle des Médicis) et d'importantes congrégations religieuses qui ont besoin de coordonner des activités géographiquement très éloignées et d'en contrôler les comptes. La technique en partie double constitue une réelle avancée car, contrairement à la partie simple, elle permet d'établir des liens entre les flux liés à l'activité (les achats et ventes, les profits et les pertes), aux entrées et sorties de trésorerie, aux comptes personnels de créance et de dettes, à la valorisation des éléments constitutifs du patrimoine, à l'évaluation de la part revenant aux propriétaires de l'entreprise (originellement appelée « capital » quand elle est organisée en société). La technique en partie double est plus complète et plus fiable car plus facile à contrôler : la moindre incohérence se repère facilement au sein d'une architecture de comptes et de documents de synthèse formant un véritable système cohérent au sein d'un organisme donné ou d'un regroupement.

D'autres événements ont notablement contribué au déploiement de la discipline :

- 1494 : publication de la *Summa di arithmetica, geometria, proportioni et proportionalita* du moine franciscain Fra Luca di Borgo (Luca Pacioli 1447-1517) qui présente les principes de la comptabilité en partie double avec l'utilisation d'un jeu complet de comptes. Cet ouvrage, écrit en italien et dupliqué grâce à la récente invention de l'imprimerie (1450), permet la diffusion et l'extension de la méthode à travers toute l'Europe.
- XVII^e siècle : premières réglementations qui rendent obligatoire la tenue des comptes, comme en France avec l'Édit pour le commerce des négociants et marchands tant en gros qu'en détail (Code Savary) de 1673 sous Colbert.

Source DCG 9 comptabilité 2021-2022 Vuibert

a. Les trois types de comptabilité

La **comptabilité financière** traite et rend compte des informations relatives aux opérations réalisées avec les parties prenantes de l'entité (clients, fournisseurs, salariés, etc.), qu'elles soient courantes, d'inventaire (effectuées à la clôture de l'exercice), d'investissement ou de financement interne ou externe en vue de formaliser la publication des états de synthèse.

La **comptabilité de gestion** (autrefois appelée comptabilité analytique) correspond au système qui traite, organise l'information relative aux flux internes (mouvements de valeurs au sein de l'entreprise) dans une optique de détermination et d'analyse des coûts de revient des produits, des activités ou des fonctions de l'entité, de maîtrise des prix, des marges et des taux de rentabilité. La comptabilité de gestion constitue un véritable outil d'aide à la décision pour les managers. Elle n'est pas juridiquement formalisée car ses modèles de mesure doivent s'adapter aux spécificités de chaque activité et aux objectifs des managers. Elle n'a pas vocation à être diffusée aux tiers car elle est porteuse d'informations stratégiques qui précisent la façon dont l'entité crée sa valeur économique, identifient ses leviers de croissance.

La **comptabilité budgétaire** porte sur les informations relatives au budget, c'est-à-dire à l'établissement d'un document qui récapitule, pour une période donnée à venir (généralement l'année), les recettes et les dépenses prévisionnelles. Elle n'est pas normalisée et n'a pas de caractère obligatoire. Elle est souvent exigée par les créanciers pour l'octroi d'un prêt ou par les investisseurs lors de la levée de fonds puisqu'elle mesure la solvabilité future de l'entreprise. Elle constitue un outil essentiel de pilotage et de maîtrise des flux futurs de trésorerie pour les managers.

b. La gestion financière

En complément de ces comptabilités, une quatrième discipline s'est développée : la **gestion financière** ou finance d'entreprise (à distinguer de la finance de marché). Elle regroupe l'ensemble des techniques qui permettent à l'entreprise d'optimiser ses décisions financières, c'est-à-dire de maximiser sa valeur financière, la part de richesse créée qui revient aux investisseurs : les actionnaires et les créanciers. À partir des données de la comptabilité financière qu'elle retrace, elle produit des informations formalisées dans les tableaux de flux de trésorerie, bilans fonctionnels, soldes intermédiaires de gestion, etc., utiles pour entre autres mesurer la rentabilité des capitaux investis (valeur créée par l'entreprise/capitaux investis), l'équilibre financier de l'activité actuelle et à venir ; retenir les projets d'investissement les plus rentables ; sélectionner les modes de financement les plus adaptés (dettes, fonds propres, etc.) ; mener une politique de rémunération des actionnaires (dividendes, hausse du cours, etc.).

Source DCG 9 comptabilité 2021-2022 Vuibert

Rôle de la comptabilité

Moyen de preuve	Preuve entre les commerçants
Instrument de contrôle	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle de la santé et de la performance de l'entreprise• Contrôle de l'assiette d'impôt• Contrôle des charges sociales, etc.
Aide à la prise de décision	Prise de décision par les partenaires et acteurs de l'entreprise
Matière première pour la production d'indicateurs et d'outils de gestion	<ul style="list-style-type: none">• Définition de statistiques nationales• Définition d'un plan d'investissement

Source DCG 9 Fiche comptabilité 2019-2020 Dunod

Il existe plusieurs comptabilités, dont la comptabilité financière ou générale.

	Comptabilité financière	Comptabilité de gestion	Comptabilité budgétaire	Gestion financière
Objectif	Fournir de l'information sur la situation de l'entreprise	Aider aux prises de décisions	Établir un comparatif prévisionnel/réalisé	Aider aux prises de décisions
Destinataires	Externes	Internes	Internes	Internes et externes
Force	Obligatoire	Facultative	Facultative	Facultative
Réglementation	Forte	Absence de réglementation	Absence de réglementation	Absence de réglementation
Unité de mesure	Monétaire	Monétaire et/ou physique	Monétaire et/ou physique	Monétaire
Nature de la portée	Historique	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle	Historique et prévisionnelle

Source DCG 9 Fiche comptabilité 2019-2020 Dunod

Les métiers de la comptabilité :

	Missions
Assistant comptable	Saisir et classer des documents comptables, établir des fiches de paies, réaliser des déclarations sociales et fiscales, préparer la clôture des comptes.
Comptable	Compter, analyser, administrer et contrôler les flux financiers d'une entreprise, élaborer les documents de synthèse de l'entreprise.
Directeur comptable	Superviser les équipes comptables de l'entreprise, suivre les évolutions du droit comptable et des droits associés, assurer la mise en place du système d'information comptable, finaliser et valider des documents de synthèse...
Expert-comptable (EC)	Assister et contrôler la réalisation des travaux comptables et des documents de synthèse mais aussi conseiller et assister les entreprises durant toutes les phases de leurs cycles de vie et événements majeurs.
Commissaire aux comptes (CAC)	Vérifier que les documents comptables reflètent fidèlement les opérations réalisées, que les règles comptables sont appliquées et contrôler la sincérité des informations communiquées, informer le CA et les actionnaires des éventuelles irrégularités et alerter le procureur de la République.

Source DCG 9 Fiche comptabilité 2019-2020 Dunod

La diversité des besoins des utilisateurs :

Utilisateurs	Informations sollicitées
Investisseurs/propriétaires de l'entreprise	Éléments permettant de porter un jugement éclairé sur l'ensemble de l'entreprise : rentabilité, risque et stratégie de l'entreprise
Dirigeants	Éléments de mesure et de contrôle de la performance de l'entreprise
Fournisseurs et autres créanciers	Éléments sur la solvabilité de l'entreprise
Clients et autres débiteurs	Éléments sur la continuité d'exploitation de l'entreprise
Salariés	Éléments sur la continuité d'exploitation de l'entreprise et éléments de rémunération : politique sociale, intéressement, participation, etc.
Bailleurs de fonds externes (institutions financières)	Éléments sur la stabilité financière de l'entreprise, choix de la structure financière
État (administrations fiscales et sociales)	Éléments nécessaires aux calculs des différentes charges fiscales et sociales

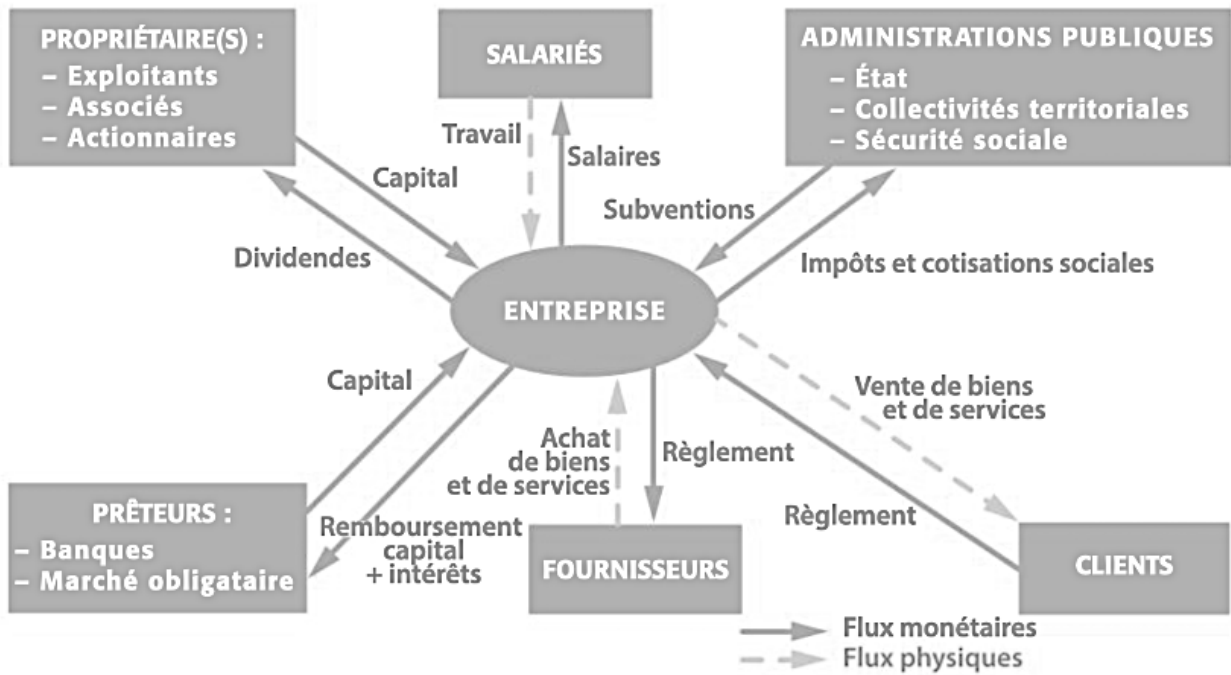
Source DCG 9 Fiche comptabilité 2019-2020 Dunod

L'utilisation de l'information comptable par les parties prenantes :

Parties prenantes	Attentes vis-à-vis de l'entreprise	Informations utiles recherchées dans la comptabilité
Clients	Un produit satisfaisant, une pérennité pour assurer une garantie des produits	Une solidité financière, la solvabilité à long terme
Salariés	Une juste rémunération, des perspectives de carrière	L'évolution des charges salariales, l'existence d'une participation ou d'un intéressement au bénéfice des salariés
Fournisseurs	Être payés selon les termes prévus	Une solidité financière, une bonne gestion de la trésorerie
Actionnaires	Recevoir des dividendes réguliers et suffisants	La rentabilité financière à court et long termes
Prêteurs	Être remboursés et percevoir une juste rémunération du capital prêté	Un état des charges financières, le montant de l'endettement
Dirigeants	Connaître les informations afin de prendre de bonnes décisions	La rentabilité, les investissements, la solvabilité, la gestion des ressources à court et long termes
Concurrents et partenaires	Connaître les forces et faiblesses de l'entreprise afin d'adapter leur offre	La solidité financière, les investissements, la trésorerie
Administrations publiques	Estimer la valeur de l'enrichissement de l'entreprise et de certains éléments de son patrimoine pour calculer l'assiette des impôts	Le résultat, la valeur de certains actifs, la masse salariale

Source la compta, Signorini Dunod 2020

Les utilisateurs de la comptabilité :



Source la comptabilité, Deck-Michon et Plot-Vicard Vuibert 2020

Le circuit économique :

